



Syndicat CGT du Complexe Chimique de CARLING – SAINT-AVOLD

BP 80228 F- 57500 SAINT-AVOLD

Section RETRAITES

Tél. : 03.87.91.72.43(TPF) ou 03.87.93.84.08(ARKEMA) Fax : 03.87.91.78.79(TPF) ou 03.87.93.84.15(ARKEMA)

Courriel : retraitecgtcarling@gmail.com

Saint-Avold, le 17 mai 2018

Madame Hélène ZANNIER
Députée de la Moselle (7^e circonscription)

Madame la Députée,

Dans un communiqué, la **Fédération Syndicale Mondiale** dénonçait qu'en Europe, sous la pression de la Commission Européenne, les mesures affectant les retraités, et notamment leur pouvoir d'achat, se multiplient : en Grèce, en Espagne, en Italie, en France le montant des pensions est, soit bloqué, soit drastiquement réduit. L'accès aux soins, comme aux maisons de retraite et aux Ehpad, leur est très difficile, voire impossible.

En France, la future « réforme des retraites », prévue par le gouvernement avec le remplacement du système de répartition, par la retraite à points et le recours à la capitalisation, va avoir des effets dévastateurs.

Les retraités de Suède, où ce système est en vigueur depuis plusieurs années, l'ont déjà constaté et en souffrent.

La retraite par répartition est une spécificité française qui est basée sur la solidarité entre actifs et retraités. Elle garantit les sommes cotisées, contrairement au recours aux fonds de pensions.

Une autre mesure, qui est la suppression de la pension de réversion, envisagée par le gouvernement, va plonger rapidement de nombreux veufs et surtout veuves dans la misère.

Toujours en France, la CSG demeure pour les retraités une injustice sociale. En effet, il s'agit du remplacement du système de solidarité du financement de la Sécurité Sociale, par la fiscalisation.

C'est la remise en cause d'une grande conquête sociale, issue du **Conseil National de la Résistance**, conquête sociale dont le Président Macron et son gouvernement s'assoient littéralement dessus.

C'est un véritable affront pour cette génération qui a participé à la libération de la France.

L'augmentation de cette CSG, dont les retraités en souffrent particulièrement, a aussi pour corollaire la suppression de la cotisation à l'assurance chômage, pour les actifs : c'est donc un

impôt qui financera l'indemnisation des privés d'emploi et non plus les cotisations sociales. Il semblerait que l'État s'oriente vers une indemnisation unique, de type RSA.

Au vu de ce constat, on peut dire que le Président Macron, son gouvernement ainsi que les députés qui approuvent ces lois, cassent la France, anéantissent le système social français, afin de répondre aux directives de cette Europe du capital qui laminent tous les pays.

Le fruit de toutes ces mesures fiscales imposées aux plus modestes, prennent la direction des escarcelles des plus riches. Notamment en France, les 4,5 milliards soutirés injustement aux retraités, ce sont transformés en cadeau fiscal de la même somme, fait aux plus riches.

Il faut savoir aussi que 80 % des patrons du CAC 40, ce sont octroyés près de 14 % d'augmentation l'année dernière, pendant qu'une partie importante de la population est passée en dessous du seuil de pauvreté.

Comment peut-on accepter, voire provoquer, une telle situation quand on voit les « petites gens » souffrir autour de nous. N'y aurait-il pas des sentiments d'humanité qui prennent le dessus ?

Si c'est cette Europe et cette France que vous souhaitez, sachez que nous la combattons de toutes nos forces.

Nous vous demandons la suppression de la CSG et une revalorisation des pensions, car les retraités n'ont pu bénéficier seulement que de 0,9 % d'augmentation en 5 ans, accompagné de beaucoup de cotisations et de mesures fiscales supplémentaires très négatives.

Recevez, Madame la Députée, nos salutations les meilleures.

Denis FLAUSSE

Secrétaire de la section retraité(e)s